



Procédé d'évaluation préalable à votre formation à la conduite 2 ROUES

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **1 heure**, va être réalisée.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

II – Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

III – Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sur une moto-école avec un Enseignant à la Conduite.

IV – Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site web.

V – Modalités de prise en compte du handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre premier rendez-vous. En fonction de la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre centre de formation. Dans le cas où nous ne pourrions répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui pourra vous garantir une formation adaptée. Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.